



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux

Question écrite n° 65516

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation de la cour d'assises des Alpes-Maritimes. En effet depuis le 15 juin 2000, les personnes condamnées en cour d'assises peuvent faire appel de la décision. D'ores et déjà, la Cour de cassation a désigné Nice comme cour d'appel pour treize affaires qui devront être jugées à partir du mois d'octobre. Or le tribunal de Nice ne dispose pas des moyens suffisants pour procéder au traitement de ces dossiers. Il souhaite savoir si des moyens supplémentaires seront attribués pour faire face à cette nouvelle charge de travail.

## Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que l'amélioration des conditions de fonctionnement des juridictions constitue une priorité de son action. Le renforcement des moyens du service public de la justice, par des créations d'emplois, est un des éléments essentiels de la réussite du plan de la réforme de la justice. C'est ainsi que le Gouvernement s'est engagé, par la programmation de 1 200 créations de postes en quatre ans, à affecter dans les juridictions, au 1er septembre 2005, plus de 8 000 magistrats. Ces créations de postes s'ajoutent aux 729 postes de magistrat déjà créés depuis 1998. Dans ce cadre, le tribunal de grande instance de Nice a bénéficié de la création d'un emploi de vice-président, et de deux emplois de substitut, au titre de la loi du 15 juin 2000 relative au renforcement de la présomption d'innocence et de la protection des droits des victimes. La situation de cette juridiction sera à nouveau examinée avec attention lors de la prochaine localisation d'emplois de magistrat qui interviendra dans le courant de l'année 2002.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65516

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 septembre 2001, page 4990

**Réponse publiée le :** 25 février 2002, page 1144